

**N° : DP 20/223**

## **DECISION DU PRESIDENT**

### **AVENANT N°1 AU MARCHE 21MAP2019 - MISSION D'ASSISTANCE POUR LA REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION LIEES A L'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DANS LE CADRE DU PASSAGE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON PROVENCE MEDITERRANEE EN METROPOLE**

#### **Le Président de la Métropole**

**VU** le décret n° 2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment son article R2194-7°,

**VU** le marché n°21MAP2019 relatif à la mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole, notifié le 08/11/2019 à ESPELIA SAS, représentée par Monsieur Loïc MAHEVAS,

**VU** le projet d'avenant n°1 ci-annexé,

**CONSIDERANT** que le contexte de réalisation de la mission a nécessité d'adapter le contenu de la phase 1 portant sur la « collecte des informations » afin de prendre en compte de nouvelles données complémentaires identifiées en cours de mission,

**CONSIDERANT** que ces tâches complémentaires, intervenues en cours de mission en phase 1, mais impératives pour la réalisation de la phase 2 de « révision des évaluations », demandent d'ajuster la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) afin d'intégrer les charges supplémentaires qu'elles ont entraînées,

**CONSIDERANT** que le coût prévu de la phase « collecte des informations » est modifié, passant de 14 950 € HT à 23 500 € HT, soit une augmentation de 8 550 € HT. Cette augmentation représente une plus-value de 14.75% du montant initial du marché.

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

**DE SIGNER** l'avenant n°1 au marché 21MAP2019, avec incidence financière, avec la société ESPELIA, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

### **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que l'avenant prend effet à compter de sa date de notification et que cette décision n'entraîne pas d'incidence sur les délais du marché.

### **ARTICLE 3**

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget principal TPM Chapitre 011 Article 617 (FINANCE).

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **18 JUIN 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre



## MARCHE N° 21MAP2019 - 19721

<p style="text-align: center;"><b>MISSION D'ASSISTANCE POUR LA REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION LIEES A L'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DANS LE CADRE DU PASSAGE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON PROVENCE MEDITERRANEE EN METROPOLE</b></p>
---

### AVENANT N° 1

<b>A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE</b>
--

<b>Etablissement Public :</b>	Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par Monsieur Hubert FALCO, Président en exercice, dûment habilité par délibération n° 14/04/05 du Conseil Communautaire du 14 avril 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Président et au Bureau communautaire.
<b>Direction :</b>	Direction de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion.
<b>Titulaire du marché :</b>	<b>ESPELIA SAS</b>
<b>Numéro du marché :</b>	21MAP2019 - 19721
<b>Date de notification :</b>	08/11/2019
<b>Durée :</b>	1 an maximum à compter de la date de notification
<b>Objet du marché :</b>	Mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole
<b>Montant initial du marché :</b>	Marché forfaitaire : 57 975,00 € HT soit 69 570,00 € TTC
<b>Montant de l'avenant n°1 :</b>	Plus-value de 8 550,00 € HT soit 10 260,00 € TTC
<b>Imputation budgétaire :</b>	Budget principal TPM Chapitre 011 Article 617 (FINANCE)

#### ENTRE LES SOUSSIGNES

Monsieur Hubert FALCO, Président, agissant au nom et pour le compte de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

• D'une part,

Et

Monsieur Loïc MAHEVAS, agissant au nom et pour le compte de la société ESPELIA SAS,

D'autre part,

**IL A ETE ENTENDU ET CONVENU CE QUI SUIT :**

**B - OBJET DE L'AVENANT**

**Article 1 : Rappel du contexte et objet du marché initial**

Le marché initial porte sur une mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole.

La prestation est divisée en 4 phases :

- Phase 0 : Lancement et cadrage de la mission;
- Phase 1 : Collecte des informations;
- Phase 2 : Révision des évaluations de charges transférées;
- Phase 3 : Présentation des évaluations révisées en CLECT.

**Article 2 : Déroulé des missions**

Le contexte de réalisation de la mission a nécessité d'adapter le contenu de la phase 1 portant sur la « collecte des informations » afin de prendre en compte de nouvelles données complémentaires identifiées en cours de mission.

Cette prise en compte de données complémentaires a par ailleurs demandé des analyses spécifiques (précisions sur le contour des compétences transférées, périmètre concernant les ressources humaines) réalisées par le prestataire.

Ces analyses se sont révélées nécessaires pour délimiter et évaluer au mieux les montants à prendre en compte dans l'évaluation.

L'intégration de ces compléments et le travail détaillé sur les données, effectué par Espélia en collaboration avec les services de la Métropole TPM, ont abouti à une charge de travail plus importante que celle prévue initialement par le prestataire et a permis :

- La prise en compte des données détaillées non identifiées à la date de la consultation, complétée par un travail approfondi sur la répartition au plus juste des montants sur les compétences concernées ;
- L'intégration des éléments d'évaluation de charges sur l'exercice 2019 avec notamment les éléments des nouvelles conventions financières 2019 (connus en cours de mission à partir de janvier 2020) concernant les dépenses à rembourser aux communes pour les compétences transférées dans le cadre du passage en métropole ;
- La réalisation d'une note juridique argumentée précisant le contour de compétences transférées suite à l'identification, en cours de mission, de certaines délimitations imprécises impactant le calcul des évaluations;

- La réalisation d'une note sur les modalités de prise en compte des spécificités de certaines dépenses RH, identifiées lors de la prise en compte opérationnelle des compétences, complétée par la définition de la méthode de leur intégration dans les évaluations ;
- La réalisation d'une note juridique sur la perception des amendes de police et leur impact sur la revoyure.

La mission s'est par ailleurs déroulée dans la situation particulière liée au confinement, ce qui a multiplié et complexifié les charges de travail pour le recueil et la justification des informations produites.

**Ces tâches complémentaires, intervenues en cours de mission en phase 1, mais impératives pour la réalisation de la phase 2 de « révision des évaluations », demandent d'ajuster la DPGF afin d'intégrer les charges supplémentaires qu'elles ont entraînées.**

### Article 3 : Incidence financière

**Prise en compte des ajustements dans la nouvelle DPGF :**

PHASES	DPGF initiale		DPGF modifiée	
	Charge prévue	Coût prévu	Charge réalisée	Coût réalisé
Lancement et cadrage de la mission	5,5	6 425 €HT	5,5	6 425 €HT
Collecte des informations	14	14 950 €HT	23	23 500 €HT
Révision des évaluations des charges transférées	22,5	23 400 €HT	22,5	23 400 €HT
Présentation des évaluations révisées en CLECT	12	13 200 €HT	12	13 200 €HT
<b>TOTAL</b>		<b>57 975 €HT</b>		<b>66 525 €HT</b>

Le coût prévu de la phase « collecte des informations » est modifié, passant de 14 950 € HT à 23 500 € HT, soit une augmentation de 8 550€ HT.

Cette augmentation représente une plus-value de 14.75% du montant initial du marché.

### Article 4 : Délais

Le présent avenant n'a pas d'incidence sur les délais.

### Article 5 : Application des clauses du marché modifié

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

### Article 6 : Date d'effet

Le présent avenant prend effet à compter de la date de sa notification.

**C - SIGNATURES**

Fait à TOULON, le .....

Pour la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint des Services

**Monsieur Gaëtan ROSSI**

Pour ESPÉLIA SAS,  
espélia  
80 rue Talibon - 75009 PARIS  
Tél. 01 44 51 09 50 - 01 44 51 09 59  
Fax 01 44 51 09 50 - 01 44 51 09 59  
www.espelias.fr - www.espelias.fr

**Monsieur Loïc MAHEVAS**

## DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

### Mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole - 19PM14

Désignation des prestations	Phases	Objectifs	Prix des postes (€HT) à remplir par le candidat	Quantités	Montant total (€HT) prix poste * quantités
<b>Assistance forfaitaire</b>	<b>4 phases</b>				
Lancement et cadrage de la mission	Phase 0	<p>Cette phase comporte les réunions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 1 réunion de travail préparatoire</li> <li>* 1 réunion du Comité de Pilotage</li> <li>* 1 réunion du Comité Technique.</li> </ul> <p><u>Résultats attendus et livrables :</u>                      Préparation des réunions et réalisation du support des réunions ;                      - Rédaction et validation des comptes rendus des réunions ;                      - Planification des réunions.                      - Les documents produits au cours de cette phase comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les supports de réunion ;</li> <li>• Les comptes rendus de réunion.</li> </ul>	6 425,00 €	1	6 425,00 €
Collecte des informations nécessaires à la réalisation de la mission	Phase 1	<p>Cette phase a pour objectif de collecter l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de la mission de révision des évaluations des charges transférées.</p> <p><u>Résultats attendus et livrables :</u>                      - Préparation des réunions et réalisation du support des réunions ;                      - Rédaction et validation des comptes-rendus des réunions ;                      - Le titulaire organisera les entretiens avec les référents des 12 communes si nécessaire. Des comptes-rendus seront établis pour chaque entretien et pour les réunions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 2 réunions de suivi du projet ;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité Technique sera prévue afin de présenter les résultats de la phase ;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité de Pilotage afin de valider les résultats de la phase.</li> </ul> <p>- Les documents produits au cours de cette phase comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation des résultats de la phase accompagnée d'une note de synthèse ;</li> <li>• Les supports de réunion ;</li> <li>• Les comptes rendus de réunion.</li> </ul>	23 500,00 €	1	23 500,00 €
Révision des évaluations des charges transférées	Phase 2	<p>Cette phase a pour objectif de réviser les évaluations des charges transférées à l'aide des documents remis au titulaire et des informations recueillies au cours de la phase précédente.</p> <p><u>Résultats attendus et livrables :</u>                      - Préparation des réunions et réalisation du support des réunions ;                      - Rédaction et validation des comptes-rendus des réunions ;                      - Le titulaire organisera les entretiens avec les référents des communes. Des comptes rendus seront établis pour chaque entretien et pour les réunions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 2 réunions de suivi du projet ;</li> <li>* 1 réunion avec le Président de la CLECT ;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité Technique ;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité de Pilotage.</li> </ul> <p>- Les documents produits au cours de cette phase comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Une présentation des résultats de la phase accompagnée d'une note de synthèse ;</li> <li>• Les supports de réunion ;</li> <li>• Les comptes-rendus de réunion ;</li> <li>• Les tableaux (Excel) de calcul de révision des évaluations des charges transférées, faisant apparaître le détail des calculs effectués ;</li> <li>* Les tableaux (Excel) de calcul des AC par commune intégrant les évaluations révisées.</li> </ul>	23 400,00 €	1	23 400,00 €



## DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

### Mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole - 19PM14

Désignation des prestations	Phases	Objectifs	Prix des postes (€HT) à remplir par le candidat	Quantités	Montant total (€HT) prix poste * quantités
Présentation des évaluations révisées en CLECT	Phase 3	<p>Cette phase a pour objectif de présenter les évaluations révisées en CLECT :</p> <p><u>Résultats attendus et livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des réunions et réalisation du support des réunions ;</li> <li>- Rédaction et validation des comptes-rendus des réunions ;</li> <li>- Des comptes-rendus seront établis pour chaque réunion :</li> <li>* 1 réunion de suivi du projet ;</li> <li>* 1 réunion avec le Président de la CLECT;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité Technique ;</li> <li>* 1 réunion avec le Comité de Pilotage;</li> <li>* 1 CLECT afin de valider les attributions de compensation révisées.</li> <li>- Les documents produits au cours de cette phase comprendront :</li> <li>• Les supports de réunion ;</li> <li>• Les comptes-rendus de réunion ;</li> <li>• 1 rapport de CLECT</li> </ul>	13 200,00 €	1	13 200,00 €

TOTAL H.T.	66 525,00 €
T.V.A. 20%	13 305,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>79 830,00 €</b>

Paris le 12/05/2020 - Loïc MAHEVAS, Président

*Lu et approuvé*



**espela**  
 80 rue Talbot - 13009 PARIS  
 Tél. 04 44 51 09 59 - 01 44 51 09 59  
 Siret 334 716 47 000 16 - APE 7022Z  
 espela@espela.fr - www.espela.fr

**Mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole - 19PM14**

**Tableau de synthèse des compétences**

Lancement et cadrage de la mission (phase 0)						
Profil/qualification	Rôle de l'intervenant	Nom de l'intervenant	junior/senior	prix journalier (€ HT)	nombre de jours d'intervention	total (€ HT)
Déplacement	Déplacement Animation des réunions de lancement Relecture et enrichissements de la note de cadrage	Déplacement	Déplacement	150,00 €	4	600,00 €
Financier/Juriste	Présence sur la réunion de lancement avec le Comité de suivi Rédaction de la note de cadrage	Gauthier ROJENART	sénior	1 100,00 €	4	4 400,00 €
Financier		Philippine EUДИER	junior	950,00 €	1,5	1 425,00 €
Collecte des informations nécessaires à la réalisation de la mission (phase 1)						
Profil/qualification	Rôle de l'intervenant	Nom de l'intervenant	junior/senior	prix journalier (€ HT)	nombre de jours d'intervention	total (€ HT)
Déplacement	Déplacement Animation des réunions Analyse des lacunes pour le calcul des charges transférées Analyse des informations Consolidation des possibilités juridiques	Déplacement	Déplacement	150,00 €	5	750,00 €
Financier/Juriste	Envoi des demandes d'informations Recueil des informations Recontre et points téléphoniques avec les communes	Gauthier ROJENART	sénior	1 100,00 €	6	6 600,00 €
Financier		Philippine EUДИER	junior	950,00 €	17	16 150,00 €

**Mission d'assistance pour la révision des attributions de compensation liées à l'évaluation des charges transférées dans le cadre du passage de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole - 19PM14**

**Tableau de synthèse des compétences**

Révision des évaluations des charges transférées (phase 2)						
Profil/qualification	Rôle de l'intervenant	Nom de l'intervenant	junior/senior	prix journalier (€ HT)	nombre de jours d'intervention	total (€ HT)
Déplacement	Déplacement	Déplacement	Déplacement	150,00 €	5	750,00 €
Financier/Juriste	Calculs et analyses financières Animation des réunions	Gauthier ROJENART	senior	1 100,00 €	8,5	9 350,00 €
Financier	Aide à la conception des tableaux et analyses financières	Philippine EUDIER	junior	950,00 €	14	13 300,00 €
Présentation des évaluations révisées en CLECT (phase 3)						
Profil/qualification	Rôle de l'intervenant	Nom de l'intervenant	junior/senior	prix journalier (€ HT)	nombre de jours d'intervention	total (€ HT)
Déplacement	Déplacement	Déplacement	Déplacement	150,00 €	5	750,00 €
Financier/Juriste	Rédaction du rapport de CLECT Animation des réunions	Gauthier ROJENART	senior	1 100,00 €	7	7 700,00 €
Financier	Appui à la rédaction du rapport	Philippine EUDIER	junior	950,00 €	5	4 750,00 €
<b>Total HT des 4 phases</b>						66 525,00 €
TVA 20%						13 305,00 €
<b>Total TTC</b>						<b>79 830,00 €</b>

Paris le 12/05/2020 - Loïc MAHEVAS, Président

*Loïc Mahevas*

ESPELTA  
80 rue Talbot - 75009 PARIS  
Tel : 01 44 51 09 59  
Fax : 01 44 51 09 59  
Site : www.espelta.fr - www.espelta.fr